

Personne et fonction

Introduction.

À la fin du chapitre 11 de l'évangile de Jean, Caïphe prononce une parole très importante puisqu'elle est rappelée en Jn 18, 14¹.

« ⁴⁹Or l'un d'entre eux, Caïphe, étant grand prêtre de cette année-là, dit : "Vous ne savez rien, ⁵⁰ne calculez-vous pas qu'il vous est bon qu'un seul homme meure pour tout le peuple et que toute la nation ne soit pas détruite (ne périsse pas)". Il dit cela non pas de lui-même, mais étant grand prêtre de cette année-là, il prophétisa que Jésus devait mourir pour la nation, ⁵²mais non pour la nation seulement, mais en sorte que les enfants de Dieu, ceux qui sont les déchirés (ta dieskorpisména), il les rassemble (synagagê) pour être un ».

Jean dit qu'il prophétisa : ce qu'il dit a un sens cynique et calculateur, mais ça peut être entendu d'une autre oreille dans un sens prophétique. Caïphe a donc une parole, une parole qui a deux sens, celui qui relève de sa petite personne (de son individualité conjecturante, calculante et politique) et l'autre qui vient de ce que « il est grand prêtre de cette année-là », et, de par sa fonction, il prophétise. La même parole a un sens en fonction de sa personne et un autre sens en raison de sa fonction.

1°) Les mots personne et fonction.

Nous allons approfondir l'intervention un peu marginale que j'ai faite sur la différence entre fonction et personne. Je m'empresse de dire que les mots que j'emploie ici sont approximatifs et qu'ils ne sont pas très intéressants, mais je n'en ai pas d'autres.

– Ils ne sont pas pertinents dans le langage du Nouveau Testament : c'est une distinction qui, évidemment, n'apparaît pas sous cette forme.

– Ils ont un sens très concret, même par exemple dans le droit : on distingue entre une personne (*De personis*) et une fonction ; et même dans la fonction, on peut distinguer entre la capacité fondamentale et la juridiction, c'est-à-dire la possibilité de mettre en œuvre, dans tel ou tel cas, ou ne pas mettre en œuvre la fonction (ça vaut pour la validité).

– Cela s'est dit également dans le monde ecclésiastique (qui parle souvent un langage juridique), par exemple dans le domaine de la gestion du sacramentaire. Le fait d'être ordonné prêtre me donne la capacité fondamentale de remettre les péchés, mais il faut en outre que j'aie juridiction, c'est-à-dire il faut qu'un évêque m'ait donné pouvoir de l'exercer sur un territoire. Le mot propre dans le langage ecclésiastique, c'est pouvoir de juridiction ; dans l'autre cas (la capacité fondamentale), on parle de pouvoir d'ordre. Donc : pouvoir d'ordre et pouvoir de juridiction, mais ça doit se dire autrement dans le droit civil. Il y a ce qui fait qu'un

¹ J-M Martin animait la session sur la Passion. Ce qu'il a dit sur Caïphe et qui est mis en introduction ici (la différence "personne et fonction"), a suscité des questions, et il l'a donc approfondi dans une autre rencontre.

Le texte lui-même est médité dans [Jn 11, 49-53 : Mourir pour les déchirés ? La bonne prophétie d'une mauvaise parole. La plus haute unité.](#)

juge est un juge, il doit être inscrit au Parquet, mais ça ne lui donne pas la capacité d'aller n'importe où pour juger.

Voyez bien qu'en distinguant comme je le fais, j'emploie un langage qui n'est pas le langage propre du Nouveau Testament. Je voudrais arriver à le dire mieux.

2°) Exemple de Pierre (ou du Pape) et de la fonction pétrine.

Néanmoins, ce que je fais entendre ici est très clair s'il s'agit de ceux que l'on considère comme les successeurs de Pierre – ce n'est pas une expression biblique. Il y a une fonction pétrine très claire dans l'Écriture : Pierre est situé d'une certaine manière, différente des autres. Il n'est pas dit que ses successeurs héritent tout de Pierre. Seulement, traditionnellement, l'Église a reconnu qu'ils héritaient d'une certaine fonction, précisément la fonction de garde. Ceci, vous allez très bien le comprendre. Certains font des problèmes à ce sujet, mais il n'y en a pas du tout.

Le Pape est infaillible dans le cadre de sa fonction. Mais si un pape démissionne, il n'est plus infaillible, la fonction n'égalise pas sa personne. Il a cette infaillibilité au titre de la fonction, pas au titre de sa personne.

Pour ce qui est de Pierre lui-même, les Synoptiques et Jean accordent une importance remarquable au thème du reniement de celui qui est voué à être le gardien de ses frères. C'est que la foi de Pierre n'est pas la foi de la personne Pierre, c'est la foi de la fonction. La personne Pierre est faillible, et la foi est fondée sur du faillible, elle n'est pas assise sur une certitude humaine, sur une force humaine. La faillibilité de Pierre-singulier est comme l'affirmation de l'in-faillibilité de la fonction pétrine. Autrement dit, ce n'est pas un trait qui appartient à la personne.

3°) Personne et figure ; personne et personnage...

Cela rejoint la question de la personne et de la figure², qui est une autre formulation d'un problème analogue. Est-ce que Judas comme personne est tout entier défini par la figure ou le rôle qu'il lui est donné de jouer³ ? C'est la différence entre la personne et le personnage.

C'est un point de départ pour marquer que ça n'a pas donné de vocabulaire satisfaisant – puisque j'ai continué à dire *personne* et *fonction* – mais que néanmoins ce qui est à penser là n'est pas simplement une lubie ou une idée et qu'il y a quelque chose de ce genre d'inscrit dans les Écritures.

D'ailleurs, il faudrait éviter le mot de personne qui, de toute façon, n'est pas un mot de l'Écriture. Les deux mots majeurs de la théologie, nature et personne, sont des mots qui sont totalement absents de l'Écriture. En revanche, ils sont totalement caractéristiques de notre culture d'occidentaux.

² Voir [Figures de disciples, figures de la foi. Première approche.](#) et [Les figures de Pierre et Jean. La question du maître intérieur.](#)

³ Voir [La question de Satan. Les différentes facettes de la figure de Judas.](#) Dans ce message est traitée aussi la question de la personnification.

4°) Le mot "personne" à l'origine et dans le domaine trinitaire

Prosôpon est un mot qui est peu employé dans le Nouveau Testament (une seule fois chez Jean), et il dit plutôt le visage que le concept moderne de personne (« *le visage enveloppé d'un linge* » Jn 11, 44). Le concept de personne n'existe pas proprement dans la langue grecque elle-même⁴. Le mot de personne est un mot romain qui devient rapidement un mot juridique ; il est très loin du sens qu'on lui accorde aujourd'hui.

Les traités de droit se distinguent en parties : “De rebus et personis”, c'est-à-dire des affaires (des choses, des causes) et des *personis* ; et une personne peut être tout à fait une personne morale, ce qui n'a rien à voir avec ce que nous appelons personne.

Dans le domaine trinitaire⁵, *prosôpon* est un mot qui est entré tardivement, qui a d'abord été refusé : au IIIe siècle il est récusé par les conciles parce qu'il garde un peu cette signification de masque et laisserait entendre que la Trinité est une chose, mais qui prend des masques de Père, de Fils et d'Esprit. Et puis il reviendra dans le siècle suivant par le latin.

Les grecs ne disent pas d'abord *prosôpon* (personne), ils ont un autre mot – qui du reste n'est pas meilleur – le mot *hupostasis* (substance ou sujet).⁶ Il faudrait voir le rapport qu'il y a entre le concept grec de substance et celui de sujet. C'est le pape Léon qui le premier a traduit cela par le mot latin *persona*, nous sommes au Ve siècle.

Augustin à la même époque dit que, dans la Trinité, tout est un sauf là où intervient une opposition de relation (comme la relation Père / Fils etc.).⁷ Il reconnaît que : « Il y a trois personnes en Dieu. Mais s'agit-il de définir ce qu'est une personne divine, soudain toute parole humaine devient impuissante. Aussi disons-nous trois personnes, moins pour dire quelque chose que pour ne pas garder un silence absolu. » (*De Trin.* 5, 9, 10). Voyez l'importance du mot !

Ensuite ce mot a des vicissitudes dans l'histoire de l'Occident, un chemin considérable, jusqu'au personnelisme et au-delà. Il est très curieux qu'on n'aperçoive pas le paradoxe qui consiste à penser ces trois personnes sur le mode moderne puisque ce n'est pas un bon mot pour dire la Trinité, étant donné le sens du mot personne aujourd'hui. Si on était sorti d'une signification du mot “nom” comme simple étiquette apposée sur les choses, dire « Les trois noms » au lieu des « trois personnes » ce serait très bien. Seulement, ça ne donne pas non plus à entendre à partir de l'usage que nous avons du mot de nom.

⁴ *Prosôpon*, c'est littéralement ce qui se présente (*pros*) à la vue (*ôps*), c'est-à-dire le visage et le masque, le masque de l'acteur. L'acteur vient donner corps au destin d'un *personnage* auquel il prête sa voix à travers un masque. En latin, le masque de l'acteur se nomme *persôna* – c'est-à-dire ce à travers quoi le son de la voix résonne et se fait entendre. Le terme « *prosôpon* » ne prend que tardivement – à partir du II^e siècle de notre ère – le sens de « personne », il apparaît alors comme personne grammaticale.

⁵ Le mot grec *trias* (qui correspond au latin *trinitas*) apparaît pour la première fois chez Théophile d'Antioche (vers 181) en désignant : Dieu, Verbe, Sagesse. Plus tard il désignera : Père, Fils, Esprit Saint.

⁶ Jusqu'à la fin du IIe siècle les mots *hupostasis* et *ousia* sont quasi synonymes, au sens de substance.

⁷ Pour Augustin, ce qui permet de distinguer les trois, ce sont les noms propres de chacune des personnes, qui sont des noms de relations, c'est-à-dire que le Père est un mot relatif à Fils, Fils relatif à Père etc. Donc l'opposition de relation sera le principe d'intelligence pour nous de la diversité en Dieu, comme la nature l'était de l'unité. (Cours à l'institut catholique 1976-77).

Mais c'est très bien d'être dans le "sans nom", c'est-à-dire de percevoir quelque chose à dire pour quoi on n'a pas encore le nom. Penser, c'est cela. Penser c'est vivre dans le sans-nom, dans l'encore sans-nom, dans ce qui est à dire, dans ce qui est à nommer. User des noms, ce n'est pas penser, c'est causer. Penser, c'est avancer dans le sans nom, dans le sans nom qui n'est pas rien.

5°) La distinction personne / fonction est autre que prêtre / prophète.

Nous avons tâché d'éclairer la différence entre la personne et la fonction. Je sais que ce n'est pas formulé comme il faut. Mais il ne faudrait pas confondre cette distinction (que nous cherchons à nommer et qui est simplement esquissée) et la distinction courante entre l'institution (c'est-à-dire la fonction) d'une part, et d'autre part la libre créativité inspirée (qui serait du côté de la personne). Cette distinction qui nous est familière recoupe une distinction elle-même extrêmement courante : la distinction du prêtre et du prophète, le prêtre étant le paragon même de l'institution, et le prophète étant celui qui sort une parole libre de toute institution et qui, éventuellement, conteste l'institution. C'est d'usage quotidien, et c'est en tout cas tout à fait étranger au sens de ces mots-là dans le vocabulaire du Nouveau Testament. C'est une problématique moderne qui n'a rien à voir avec l'Écriture. J'en donne un tout petit indice ici en deux mots, c'est presque un jeu.

6°) Différentes fonctions dans le N T.

D'après Jean « *Caïphe, étant grand prêtre, prophétisa.* » Caïphe a une parole, une parole qui a deux sens, celui qui relève de sa petite personne (de son individualité conjecturante, calculante et politique) et l'autre qui vient de ce que « *il est grand prêtre de cette année-là* », et, de par sa fonction, il prophétise. La même parole a un sens en fonction de sa personne et un autre sens en raison de sa fonction.

Le mot *prophêtês* dans le Nouveau Testament ne va jamais dans le sens d'une opposition avec le sacerdoce ou le sacramentaire, jamais ! À tel point qu'on peut penser que la parole absolvante, qui est sacramentelle comme nous disons, est comptée par Paul comme parole prophétique lorsqu'il distingue les apôtres, les didascales et les prophètes : « *Et ceux que Dieu a placés dans l'Église sont, premièrement apôtres, deuxièmement prophètes, troisièmement didascales...* » (1 Cor 12, 28) « *Et il a donné les uns comme apôtres, les autres comme prophètes, les autres comme évangélistes, les autres comme pasteurs et didascales* » (Ep 4, 11) ; voir aussi Rm 4, 6-8.

L'*apostolos* est celui qui annonce, le *didascale* enseigne, le *prophêtês* dit une parole qui est le plus souvent une parole de paraclèse – *prophêtês* et paraclèse vont très souvent ensemble ; paraclèse est une parole d'aide, de secours, qu'on traduit parfois par consolation et *paraclêtos* par avocat, donc parole de défense : « *Celui qui prophétise [...] parle aux hommes, les édifie, les exhorte, les console* » (1 Cor 14, 3). Or la parole qui absout n'est pas une parole qui enseigne, c'est une parole d'aide, et cela entre dans le régime du sacramentaire.

Les mots ont une histoire, une histoire subtile. Et l'histoire des mots est très liée à l'histoire des questions, car les mots prennent naissance dans des questions.